

Québec, le 24 février 2016

Monsieur Jean-Marc Fournier  
Leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires, 1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

**Objet : Questions écrites au feuilleton 133-134-135-136-137-138-139-140-141**

Cher collègue,

J'ai pris connaissance des questions inscrites au feuilleton le 10 février 2016 par le député de Nicolet-Bécancour au sujet des orientations prévues au plan d'action 2015-2020 de la Stratégie maritime du gouvernement du Québec portant sur l'axe 1 chapitre 6, l'axe 2 chapitres 4, 5 et 6, l'axe 3 chapitre 6 et l'axe 4 chapitre 4.

La Stratégie maritime a été annoncée le 29 juin 2015. Depuis le lancement, notre gouvernement a annoncé le Programme de soutien aux investissements dans les infrastructures de transport maritime, qui représente une enveloppe de 200 millions de dollars sur cinq ans. Le programme se décline en trois volets :

- Volet 1 : Infrastructures maritimes et intermodales en transport des marchandises;
- Volet 2 : Projets pilotes en transport des marchandises;
- Volet 3 : Infrastructures maritimes en transport des personnes.

Par ailleurs, notre gouvernement bonifiera l'économie québécoise, particulièrement le secteur manufacturier, avec une nouvelle approche pour le Québec, c'est-à-dire la mise en place de zones industriels-portuaires. Ces zones seront situées à proximité d'un littoral maritime ou d'une voie d'eau intérieure associant des activités industrielles et portuaires. Son objectif vise à créer des emplois et à augmenter la valeur des exportations québécoises. Notre gouvernement veut concentrer le développement de ces zones à proximité des principaux ports commerciaux au Québec, lesquels se retrouvent dans différentes régions du Québec. Dans le budget 2015-2016, le gouvernement prévoit, pour les cinq prochaines années, une enveloppe de 350 millions de dollars afin de favoriser les investissements privés en misant sur les infrastructures logistiques et portuaires au Québec ainsi qu'à appuyer les activités des chantiers maritimes.

...2

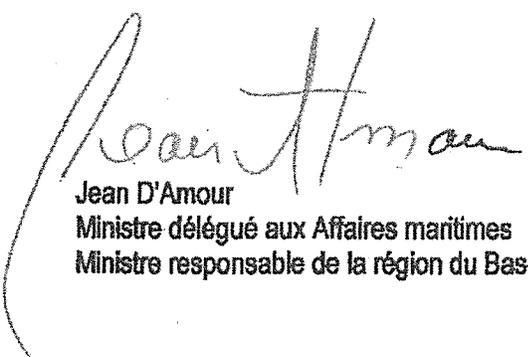
En décembre 2015, le gouvernement du Québec a transmis un projet type d'entente de collaboration aux 16 ports commerciaux présentant un potentiel de développement de zone industrialo-portuaire. Ces ententes pourront être ajustées en fonction de la nomenclature des acteurs locaux participants.

Avec l'implantation de zones industrialo-portuaires, nous verrons une augmentation du trafic maritime sur le Saint-Laurent. Par ce fait, notre gouvernement est soucieux d'assurer la protection des écosystèmes et de la gestion du risque potentiel de déversement maritime de matières dangereuses. Ainsi, nous créerons un centre d'expertise de haut niveau afin de développer, au Québec, les meilleures pratiques fondées sur la recherche de pointe. Ce centre d'expertise sera implanté aux Îles-de-la-Madeleine afin de tirer profit du savoir des gens de la mer et de la connaissance exhaustive qu'ils ont de la sensibilité des écosystèmes littoraux et du milieu marin. Ce centre unique contribuera à la création d'emplois de qualité dans cette région. Le milieu municipal sera le principal bénéficiaire du développement de cette expertise, et ce, au bénéfice de la population québécoise. Avec la Stratégie maritime, nous offrons les outils nécessaires à tous les Québécois pour faire de ce majestueux cours d'eau un outil économique, environnemental et social de premier plan.

À l'horizon 2030, la Stratégie maritime permettra la création de 30 000 nouveaux emplois directs et des investissements publics et privés de 9 milliards de dollars.

En date d'aujourd'hui, nous avons confirmé et annoncé 41 projets, réalisé des investissements de 95,1 millions de dollars et cela a généré des investissements totaux de près de 700 millions de dollars. Notre Stratégie maritime génère de l'engouement et de l'implication dans le milieu maritime et nous en sommes très fiers.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Jean D'Amour  
Ministre délégué aux Affaires maritimes  
Ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent